

était mort, depuis le 8 mars précédent : comment celui-ci aurait-il payé, puisqu'il était enterré, depuis plus de trois mois ? Et pourquoi celui-là aurait-il octroyé à un trépassé un certificat d'anéantissement de créance ?

On ne songe pas, hélas ! à tout et comme, dans la fable, le singe manque d'allumer la lanterne, le paysan avait négligé de s'assurer quel jour son beau-père avait été inhumé.

Les autres considérations, telles que le silence de la comptabilité, la trace tout à fait insaisissable d'un argent, qui n'a pas été employé, puisqu'il n'a pas été restitué, les précédentes indécidables de l'adversaire, plusieurs fois saisi en flagrante imitation de la calligraphie d'autrui, enfin la forme insolite, entortillée de la rédaction, à laquelle l'élégance peut bien demeurer étrangère, mais non pas la syntaxe, quelques notes encore, aussi saisissables que singulières, perdaient de leur importance, après cette démonstration convaincante ; sans s'y attarder, M^e Desgranges demandait aux magistrats de rejeter ce billet sans autorité, ou du moins d'en permettre l'examen par des experts, afin qu'il soit définitivement abandonné.

Les plaideurs semblaient donc être tombés d'accord ; ils écartaient de concert la recherche de l'emploi plus que problématique des 138 livres ; la question à trancher se simplifiait de la plus claire façon du monde.

Mais, en se simplifiant, elle devenait de plus en plus embarrassante pour le débiteur, acculé au pied du mur, selon l'expression usuelle. La dernière communication de son procureur est diffuse, embarrassée, languissante ; il ne remonte pas au déluge, mais il disserte sur le testament de M. Claude Blanc ; Maligeay est représenté comme un habitant honnête, incapable d'aucun mauvais procédé, tandis que